

LES ATELIERS D'ACCOMPAGNEMENT À LA LECTURE ET AU LANGAGE ONT REPRIS

75 enfants bénéficient cette année de ce dispositif proposé par la Ville d'Alès pour les escorter sur le chemin de l'apprentissage de la lecture.

«*Si vous savez lire, vous comprendrez le monde ; sinon, vous le subirez.* » Cette formule chère à l'adjoint au maire d'Alès délégué à l'Éducation

a capté l'attention des parents et des enfants intégrés cette année au dispositif d'accompagnement à la lecture et au langage.

En tout, 75 enfants des écoles primaires et élémentaires des Prés-Saint-Jean, de Paul-Langevin, de Romain-Rolland, du Pansera, de Tamaris, de Marie-Curie, de Germain-David et de Claire-Lacombe sont accueillis après la classe, dans des ateliers de cinq élèves maximum.

Un partenariat sur la base du volontariat

Véritable partenariat entre la collectivité, les écoles et les familles, cette action de soutien est lancée par les enseignants qui, en début d'année, identifient les élèves susceptibles de bénéficier de l'accompagnement. Mais ce sont les élèves et leurs parents qui s'engagent volontairement à participer à ce projet.

D'ailleurs, pour bien marquer ce principe du volontariat, les enfants ont été invités à parapher leur engagement lors d'une cérémonie organisée le 14 novembre en présence du maire et du sous-préfet d'Alès à l'Espace Cazot. L'expérience s'achèvera le 11 juin 2020 à l'occasion d'une cérémonie de fin d'année.

L'État est le premier financeur de ce dispositif : parmi les quinze ateliers lancés cette année, sept sont portés par le Projet éducatif local (PEL) et huit par le Programme de réussite éducative (PRE). Quinze animateurs du service gestion ressources du Pôle enfance éducation jeunesse (PEEJ) d'Alès sont chargés d'encadrer les enfants de grande section maternelle et les CP. Le coût des ateliers d'accompagnement à la lecture et au langage s'élève pour la Ville à 1178 € par enfant.

A lire aussi